

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

ADPEP 45



COMPTE ADMINISTRATIF

SESSAD PRO

2024

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

SESSAD Pro
767 boulevard Duhamel du Monceau
45160 OLIVET

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2024 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;

- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficience, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2024 :

- Mise en place de l'annualisation du temps de travail ;
- Travaux relatifs à l'attractivité des métiers ;
- Lancement de la démarche associative pour la mise à jour des DUERP ;
- Poursuite du déploiement du DUI : fin de la formation des ESMS et démarrage du déploiement des services socles (INS notamment) ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en place de la GED ;
 - Mise en conformité avec le RGPD ;
 - Lancement de la démarche d'évaluation HAS : sensibilisation, mise en place des instances de pilotage associative et structures ;
- Centralisation partielle du service paie.

I. Présentation du pôle ASP (Accompagnement Social et Professionnel)

A Fonctionnement du pôle ASP :

Le pôle ASP réunit, l'ESAT PEP giennois, l'ESAT Servipep, l'EA de Dampierre, le SAVS d'Orléans, le foyer des droits de l'homme, les structures de la PAAG (foyer des hauts de Gien, SAVS de Gien, foyer de vie de jour et SSO de Gien), le DIDE, le SESSAD pro, et depuis 2024 le service relais.

Le fonctionnement en pôle permet de créer des synergies et dynamiques transversales, de développer des mutualisations, d'accompagner les projets et chantiers associatifs, de décroisonner les structures en facilitant les ponts et les liens.

Ainsi les cadres de direction du pôle se sont réunis mensuellement pour :

- S'informer et échanger sur les actualités associatives et du secteur
- Développer et mutualiser la formation des professionnels
- Accompagner l'appropriation des nouveaux outils associatifs et le développement du numérique
- Échanger sur les difficultés et réussites de terrain et les questions RH
- Harmoniser les pratiques
- Élaboration des stratégies de déploiement des projets transversaux
- Réfléchir à l'optimisation de la GED au niveau du pôle

- Réorganiser les missions des comptables suite à l'installation du service gestionnaire s de paie
- Accompagner de la mise en place l'annualisation avec la révision des plannings
- Réaliser des projets en commun
 - Pour les ESAT : Journée de travail avec l'ensemble des professionnels des 2 ESAT (25/01/2024)
 - Planification et animation partagée des réunions insertion pro pour l'ensemble des professionnels concernés au sein de l'asso (3 par an)
 - Travail avec la CPAM pour la mise en place d'actions de prévention et de facilitation d'accès aux soins
 - Début de la mise en place d'un Projet personnalisé unique pour les usagers accompagnés par plusieurs structures du pôle

Par ailleurs, les cadres de direction des différentes structures du pôle ont participé, à tour de rôle, à 22 équipes pluridisciplinaires "pro" de la MDA. Ils ont ainsi pu apporter un éclairage de terrain à la réflexion sur les demandes d'orientation et développer leur partenariat avec les services du CD45.

B Formations des professionnels

Par suite de la mise en place en des CSE par pôle en janvier 2024, les plans de formations ont été élaborés au niveau de chaque pôle. Ce nouveau périmètre permet de mettre en place des formations transversales aux différentes structures, de diversifier l'offre de formation et de développer l'identité associative.

Ainsi en 2024, 16 formations ont été mises en place sur le pôle :

- 6 sont des formations qualifiantes si on intègre les 2 apprentis
- 2 formations ont intégré des usagers des structures :
 - La formation sur l'autodétermination avec la participation de 37 usagers (résidents de Fh, travailleurs d'ESAT, usagers de SAVS et accueil de jour)
 - La formation incendie et maniement des extincteurs au foyer d'hébergement de Gien avec la participation des 19 professionnels et 25 résidents
- L'analyse de la pratique a concernée 58 professionnels, ; elle a été financée sur les fonds associatifs mutualisés.

					PAAG							
Intitulé formation	Nbre heures	ESAT SERVIPEP	ESAT PEP Giennois	SAVS Orléans	SAVS Gien	FH	accueil de jour	Foyer des droits de l'homme	SESSAD pro	DIDE	Service relais	EA
Moniteur d'atelier en milieu protégé	441	1 monitrice d'atelier										
CAFDES	532									1 CDS		
Educateur spécialisé	1226							1 personnel éducatif				
Contrat apprentissage				1 apprenti		1 apprenti						
Chef de service	161		1 CDS									
Acompagnement RAE "différent et compétent"	72	1 monitrice d'atelier										
Fonction tutorale	40			2 éducatrices								
Premiers secours en santé mentale	14	2 monitrices d'atelier 2 CDS		2 éducatrices 2 CESF				2 AMP	1 éducateur 1 psychologue	1 éducatrice 1 CIP 1 psychologue du travail		
Adapter sa posture professionnelle aux spécificités des troubles psychiques	14	2 monitrices d'atelier 2 CDS		2 éducatrices 2 CESF				2 AMP	1 éducateur 1 psychologue	1 éducatrice 1 CIP 1 psychologue du travail		
Autodétermination et pratiques professionnelles	14		1 directeur 1 éducatrice 1 CDS 3 moniteurs d'atelier		1 moniteur éducateur 1 éducatrice	1 apprenti 2 AMP 1 psychologue 1 éducateur 2 monitrices éducatrices 1 CDS 1 DA	1 éducatrice 1 AMP 1 arthérapeute 1 animatrice					
Formation initiale SST	14											3 salariés
Le conflit de loyauté	21			2 éducatrices					3 éducateurs 1 psychologue du travail 1 CESF		2 éducateurs	
Formation Accompagnement au parcours RAE	72		1 monitrice d'atelier									
Mettre en place et animer un partenariat durable en promotion de la santé	14			2 éducatrices								
Analyse des pratiques professionnelles		1 professionnels	11 professionnels	4 professionnels	4 professionnels	8 professionnels	4 professionnels	5 professionnels	1 professionnel	5 professionnels	10 professionnels	
Sécurité, incendie - extinction	21					19 professionnels						

II. Présentation du SESSAD PRO

La mission principale du SESSAD Pro est de favoriser l'insertion globale en milieu ordinaire (sociale et professionnelle), en accompagnant les jeunes tout au long de leur parcours scolaire et de formation, en les aidant à cheminer vers l'autonomie et en organisant la mise en œuvre des moyens de compensations et des outils d'adaptation.

Le service assure un accompagnement global et personnalisé des jeunes et des familles à travers un projet prenant en compte la singularité de la personne, leurs attentes et besoins.

Les domaines d'intervention ont été déclinés en prestations codées selon la nomenclature Serafin et sont les suivants :

- La formation scolaire et professionnelle
- L'inclusion et l'accès au droit commun
- L'accompagnement médico-social
- L'évaluation et l'orientation
- Le développement de l'autonomie
- Le soutien à la citoyenneté

Le SESSAD Pro accueille des adolescents et jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans, (autorisation d'accueil jusqu'à 25 ans depuis septembre 2020) présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles de la conduite et du comportement, et des difficultés ou des troubles de l'apprentissage. Les jeunes, pour être accompagnés par le service, doivent bénéficier d'une reconnaissance de handicap et d'une orientation de la CDAPH

Le SESSAD Pro accompagne le jeune vers/dans la formation qualifiante, favorise l'insertion professionnelle et sociale en milieu ordinaire, stimule les capacités du jeune et ses possibilités d'évolution dans son milieu de vie (famille, école, entreprise, environnement social). Il vise à la meilleure employabilité du jeune.

Le SESSAD Pro PEP45 a ouvert le 1^{er} octobre 2010 avec un financement de 15 places. Au 1^{er} juillet 2013, 10 places supplémentaires ont été accordées par l'ARS, portant le nombre de places financées à 25. La montée en charge s'est poursuivie au cours de l'année 2014 avec 10 nouvelles places.

A ce jour, le service est donc agréé pour 35 places.

III. Ressources humaines

Au cours de l'année 2024, il n'y a eu aucun mouvement de personnel constaté.

6 professionnels de l'équipe sur les 8 ont participé à au moins une formation cette année.

La majeure partie de l'équipe a participé à au moins une réunion interservices "Insertion Professionnelle" au siège. Le chef de service et une éducatrice ont participé à un groupe de travail visant la création d'un outil synthétique interservices d'évaluation de compétences pour les usagers bénéficiant de PMSMP ou de MISPE. Plusieurs fois dans l'année, les équipes du SESSAD Pro et du DIDE se sont rencontrées pour travailler la passation d'usagers vers le DIDE. Une éducatrice spécialisée a représenté le service sur le groupe de travail associatif visant à la mise à jour du DUERP.

Indicateurs communs	2024
<i>Nombre de postes vacants</i>	0
<i>Taux d'absentéisme</i>	0%
<i>Taux de rotation du personnel</i>	0%
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	0
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	0
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	0

Commentaires : Il n'y a eu ni arrivée, ni départ dans l'équipe en 2024. L'équipe n'a cumulé que 9 jours d'absence sur l'année. Le service n'a pas recruté d'apprenti, mais deux stagiaires ont été accueillis en 2024 (éducateur spécialisé et psychologue).

IV. Activité et accompagnement des personnes

53 jeunes ont bénéficié du service en 2024, soit une augmentation de plus de 17%.

19 entrées et 15 sorties ont été réalisées, soit respectivement une augmentation de 26% et 36% par rapport à 2023. Ceci s'explique en partie par la reprise à temps plein de la conseillère en économie sociale et familiale qui était en temps partiel thérapeutique jusqu'en juin 2023.

Les jeunes sont principalement orientés par les établissements du médico-social et des établissements scolaires dispositif ULIS et ULIS PRO.

L'effectif au 31/12/2024 est de 38 jeunes accompagnés. L'âge moyen de 18 ans et 6 mois, sensiblement le même âge que l'année précédente (18 ans et 5 mois). Le SESSAD Pro les accompagne dans le cadre de leur formation (ULIS Pro, lycée professionnel, EREA, CFAS, CFA, MFR, CDD, INFREP, CRP, domicile-déscolarisés, recherche d'emploi, projet de vie, réorientation vers un autre service).

Au cours de l'année 2024, 15 sorties ont eu lieu dont 4 vers l'emploi en milieu ordinaire (dont 3 CDI), une en entreprise adaptée, une en entreprise d'insertion et deux en recherche d'emploi. Un jeune a également été admis en ESAT tandis qu'une autre jeune a été réorientée vers un IME.

Le profil des jeunes accueillis : 39 garçons et 14 filles, soit une proportion de 73% de garçons. C'est encore plus que l'année dernière (68%).

Les personnes accueillies peuvent présenter une déficience intellectuelle, des troubles de l'apprentissage, des troubles du comportements associés ou non à une hyperactivité, des troubles DYS, ou des troubles du spectre autistiques.

En 2024, 15 jeunes ont obtenu un diplôme ou une qualification :

- 4 jeunes ont obtenu leur CFG (Certificat de formation générale),
- 2 jeunes ont obtenu leur DNB (Diplôme National du Brevet)
- 7 jeunes ont obtenu un CAP
- 1 jeune a obtenu un Bac professionnel
- 1 jeune a obtenu le BAFA

Par ailleurs, quatre jeunes ont signé un CDI durant l'année.

Un moment festif, appelé "soirée des réussites" a été organisé le 24 septembre 2024, afin de valoriser l'investissement des jeunes durant leur parcours de formation. Les familles, les employeurs et les équipes enseignantes ont été invités et les jeunes ont été appelés à expliquer leur parcours devant l'assemblée présente.

Situation des 53 personnes accompagnées au 31/12/2024 ou à leur sortie :

- 18 étaient dans ou proche du monde professionnel (5 en CDI, 1 en CDD, 2 en intérim, 1 en chantier d'insertion, 2 en formation d'adulte, 6 en recherche d'emploi et admis en ESAT)
- 33 étaient dans le milieu scolaire ou proche de le réintégrer (4 en bac pro, 22 en CAP, 2 en collège, 5 déscolarisés en attente de réorientation et 2 réorientés en IME)

Afin de proposer un accompagnement global et de qualité, les professionnels développent le travail en pluridisciplinarité. Le service, pour élargir les domaines de prises en charge, fait donc aussi appel à des professionnels de santé et paramédicaux libéraux. En 2024, des bilans ont été élaborés par une ergothérapeute et une neuropsychologue pour plusieurs jeunes su SESSAD Pro.

Par ailleurs, une douzaine de jeunes du service ont bénéficié du soutien pédagogique régulier d'enseignants spécialisés pour faciliter leurs apprentissages, leur organisation de travail et la préparation d'examens.

Gestion des admissions et liste d'attente

En 2024, 19 jeunes ont été admis et 8 jeunes ont été rencontrés et n'ont pas donné suite ou ont été réorientés vers un autre service. 5 jeunes étaient en liste d'attente au 31 décembre 2024.

De plus, le service a eu régulièrement des échanges avec des familles ou des partenaires pour donner des conseils ou des pistes d'orientation, sans que cela ne se traduise par une rencontre physique.

Les professionnels ont également répondu aux sollicitations de partenaires pour rencontrer les familles (CMPP) ou encore pour échanger sur une situation et/ou participer aux équipes de suivis de scolarisation (Enseignants Référents).

L'accompagnement des jeunes

Chaque jeune est accompagné individuellement par un éducateur référent. L'éducateur fait le lien avec les lieux de scolarité, de formation, de stage ou d'apprentissage en fonction des besoins et s'assure que le jeune évolue dans un environnement adapté. La psychologue du travail du service reste disponible pour co-construire ou affiner un projet professionnel, la psychologue clinicienne rencontre les jeunes qui le souhaitent et fait le lien avec les autres acteurs du parcours de soin. Enfin, la conseillère en économie sociale et familiale reprend l'accompagnement des jeunes les plus proches du monde de l'emploi pour les préparer à leur vie d'adulte. Le service a su tisser un vaste réseau départemental avec les partenaires du soin, de l'insertion sociale et de la formation et de l'emploi afin de contribuer à insérer la personne accompagnée dans la société qui l'entoure, et pas uniquement dans le monde professionnel.

Au-delà de l'accompagnement individuel, le service s'attache à regrouper les jeunes afin de travailler l'autonomie de jeune adulte et la relation à l'autre d'une manière différente, dans le cadre de groupes éducatifs, de sorties ou d'activités sportives ou ludiques. En 2024, le SESSAD Pro a renouvelé la majeure partie de ces moments d'échanges, tout en adaptant le contenu aux personnes présentes :

- En février, un atelier "expression et communication" de 4 jours, animé par un professionnel de théâtre, a été proposé à une dizaine de jeunes du SESSAD Pro. Par le biais d'exercices et de petits jeux, cet atelier a permis d'aider les jeunes à se sentir plus à l'aise avec leur corps, dans leur prise de parole, et face aux regards des autres. Les progrès constatés à l'issue de l'atelier sont toujours significatifs.

- En juillet, un séjour de trois jours à Saint-Brévin les Pins a permis aux nouveaux jeunes du SESSAD Pro de s'intégrer au groupe de jeunes existant. Ce séjour, ouvert à 14 jeunes, est venu clôturer l'année scolaire et a permis un espace de plaisir et détente après la période scolaire (stage, examens, scolarité...). Pour certains d'entre eux, il s'agissait de leurs seules vacances estivales et de leur première expérience de séjour en bord de mer.
- En octobre, un court séjour près de Chartres pour un groupe de 14 jeunes a été réalisé. Ce séjour très attendu et par les jeunes du service, est un moment pour favoriser la participation, la découverte culturelle, sportive, l'autonomie dans la vie quotidienne (budget, courses, préparation du repas, se repérer, vie en groupe...). Ce moment permet à l'équipe éducative de mieux cerner le niveau d'autonomie dans le quotidien de chaque jeune. Ce séjour est un outil éducatif pour accompagner les jeunes vers l'autonomie, la confiance en soi et travailler le savoir être ; il est préparé avec les jeunes.
- Le groupe « vie sociale » se réunit environ 8 fois dans l'année et permet de travailler l'autonomie dans les démarches administratives.
- Le groupe "sport adapté", se réunit avec la même fréquence et permet la découverte d'un sport au sein d'une association. En 2024, les jeunes ont pu pratiquer du basket, du canoë, de l'escrime et de l'escalade.
- Un groupe "garçons" est proposé à la même fréquence, animé par la psychologue et un éducateur, afin d'échanger et sensibiliser sur les questions du corps, de la sexualité et des relations amicales et amoureuses. Son pendant, le groupe "filles", n'a pas pu avoir lieu en 2024, le nombre de jeunes femmes disponibles n'étant pas assez élevé, mais des propositions d'accompagnements individuels vers le Planning Familial ont été faites.
- Des groupes "cuisine" ont été proposés, à hauteur d'une séance à deux par mois, pour environ 3 à 5 jeunes, afin de travailler sur l'hygiène alimentaire, les achats et la préparation de repas. Au-delà de ces aspects éducatifs, cet atelier permet de repérer les difficultés de dextérité des personnes dyspraxiques et de rechercher des moyens de compensation. Des groupes de niveau ont été mis en place, l'un pour les débutants complets en cuisine, l'autre pour ceux qui ont déjà quelques connaissances.
- Ponctuellement, des groupes "prép'emploi" et "budget" ont été proposés aux jeunes les plus proches de l'emploi afin de les familiariser avec certaines notions du quotidien d'adulte.

En plus de ces activités, le service a souhaité tester de nouvelles propositions :

- Un atelier "socio-esthétique et bien-être" a été créé au printemps 2024 avec le soutien d'une socio-esthéticienne extérieure. Le retour des jeunes ayant été positif, il a été décidé de renouveler l'atelier à raison de 4 ateliers par année scolaire. Un deuxième atelier a donc été organisé en octobre 2024 et trois autres sont programmés d'ici l'été 2025. L'objectif est de travailler les questions de la relation au corps, du bien-être et de l'hygiène.
- Un premier "café-parents" a été proposé aux parents des jeunes accompagnés en décembre 2024, dans un lieu neutre et moins institutionnel (Novotel de la Source). Il avait été constaté par l'équipe que beaucoup de parents étaient démunis face à la situation de leur enfant, que ce soit sur le quotidien ou dans l'arrivée vers l'âge adulte, et qu'ils n'avaient pas toujours des interlocuteurs pour en parler. Ce groupe de parole, animé par la psychologue clinicienne et un.e éducateur.trice a rassemblé 7 parents lors de cette première rencontre. Beaucoup de sujets ont

pu être abordés et les retours des parents ont été très positifs. Deux autres rencontres sont prévues avant l'été 2025 dans les mêmes conditions.

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

Indicateurs communs	2024
Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)	53
Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA	0
Part des PAP réalisés dans le DUI	100%

Commentaires : L'équipe s'est bien approprié l'outil DUI

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024
EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAMEs	Taux des personnes accompagnées travaillant ou ayant intégré le milieu ordinaire	

Commentaires : Il est rare que les personnes accompagnées au SESSAD Pro soient accompagnés en même temps par une autre structure de l'association. Depuis septembre 2024, un jeune est accompagné conjointement par l'IME de Baule et le SESSAD Pro mais le projet unique ne sera élaboré qu'en 2025.

V. Participation et consultation de la personne accompagnée

Il n'existe pas d'instance de représentation au Sessad Pro.

Une enquête de satisfaction est envoyée aux usagers et leurs représentants légaux à la remise de chaque projet personnalisé d'accompagnement. Le questionnaire a été travaillé durant l'année et la nouvelle mouture sera utilisée à compter du 1er janvier 2025.

Indicateurs communs	2024
---------------------	------

Part des professionnels formés à l'autodétermination	0%
Part des usagers formés à l'autodétermination	0%
Part des représentants légaux formés à l'autodétermination	0%

Commentaires : une formation sur l'autodétermination sera proposée en 2025 à une partie des professionnels du SESSAD Pro et des usagers.

II. Qualité et évaluation

- Dans le cadre du plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), plusieurs groupes de travail se sont réunis et ont travaillé sur la refonte du livret d'accueil (à finaliser en 2025) et le questionnaire de satisfaction à l'égard des personnes accompagnées et des représentants légaux (finalisé et validé par les usagers fin 2024). D'autres groupes de travail vont être mis en place en 2025

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COPIL associatif	COPIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2024: 1 (réunion lancement)	2024 : 3	

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	0	0
Nombre d'évènements indésirables	0	0
Nombre d'évènements indésirables graves	0	0
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	0

Indicateurs communs	2024
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	0%
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	0%
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	11%

Commentaires : Une formation sur l'autisme a eu lieu fin 2023 avec l'ensemble du personnel socio-éducatif de l'équipe. Une sensibilisation aux RBPP a débuté en janvier 2025 sur le thème des attentes de la personne accompagnée et du projet personnalisé. Il devrait se décliner sur 5 à 10 séances de 2 heures sur 2025 et 2026. Une nouvelle session d'analyse de la pratique sera proposée aux professionnels à partir de septembre 2025.

III. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

Le SESSAD Pro est reconnu par les partenaires comme service ressource dans l'accompagnement des projets professionnels des jeunes en situation de handicap vers le milieu ordinaire. Ainsi l'équipe a été sollicitée à plusieurs reprises pour échanger sur la situation de jeunes en formation et/ou accompagnés par d'autres services ou établissements médico-sociaux (SESSAD, CMPP, IME/SIPFP, PCPE, DITEP, etc.) nécessitant un regard extérieur quant aux réponses à apporter aux attentes et besoins des jeunes.

Le service est parfaitement identifié par l'Education Nationale qui oriente de nombreuses familles vers le SESSAD Pro. L'équipe est systématiquement invitée aux réunions ESS (équipe de suivi scolaire) et fait régulièrement des présentations de service dans les collèges du département auprès des classes ULIS de 3ème et 4ème. Le service a également été présenté à l'ensemble des psychologues de l'Education Nationale du Loiret lors d'une réunion.

Le service participe à de nombreux forums vers l'emploi et l'insertion.

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024
<i>ESAT, EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAME</i>	<i>Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)</i>	12

Commentaires : Pour les élèves déscolarisés ou pour les jeunes ayant obtenu leur diplôme, il est souvent nécessaire de réaliser des stages en entreprise afin de découvrir un nouvel environnement de travail, confirmer un projet professionnel ou acquérir de nouvelles compétences. Dans ce cadre, plusieurs jeunes ont pu bénéficier de PMSMP d'une semaine ou plus, ou de DuoDay.

IV. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2024 :

- une augmentation conséquente du nombre de personnes accompagnées en 2024 dans le cadre de la file active,
- une confirmation de la baisse de l'âge moyen des personnes accompagnées constaté en 2023. Beaucoup de jeunes sont admis sur le service dès la troisième,
- un nouvel atelier "socio-esthétique et bien-être" à destination des jeunes pour travailler le rapport au corps et l'hygiène
- la mise en place de cafés-parents afin de créer un lieu de partages d'expériences pour des parents parfois isolés dans leurs difficultés au quotidien et dans leurs questionnements
- une volonté permanente de questionner les outils et les pratiques professionnelles qui débouchent sur la création ou la mise à jour d'outils et de procédures

- Perspectives 2025 :

- Poursuite des COPIL Qualité dans le cadre du PACQ
- Mise en place de groupes de sensibilisation aux bonnes pratiques professionnelles
- Poursuite de la mise à jour d'outils (livret d'accueil, charte des droits et liberté en FALC) et de procédures (parcours d'admission)
- Consolidation de partenariats externes et interne et recherche de nouveaux partenaires

Olivier Barthélémy , chef de service

Agnès Sergent, directrice du pôle ASP